



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé
de l'environnement

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734*02

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat
compétente en matière d'environnement*

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Date de réception <i>14. 12. 2015</i>	Cadre réservé à l'administration Dossier complet le	N° d'enregistrement <i>F0931SP0245</i>
--	--	---

1. Intitulé du projet

Aménagement du Parc de la Colline du Château

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique
Nom Prénom

2.2 Personne morale
Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
n° 33	- Terrain d'assiette d'une superficie supérieure ou égale à 5 hectares et inférieure à 10 hectares et dont la SHON créée est inférieure à 40 000 mètres carrés.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

Le projet global d'aménagement propose ainsi un équilibre entre les usages du parc et la mise en valeur de ses patrimoines historique, paysager, archéologique et végétal, et permet de disposer d'un plan de gestion de la végétation et des usages.

Les grands principes d'aménagement retenus sont :

- Aménagement du parc en zone piétonne
- Création de trois grands balcons panoramiques invitant à la promenade
- Recomposition de l'esplanade supérieure
- Révélation des chemins des coteaux
- Plan de gestion de la végétation

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire

4.2 Objectifs du projet

Aménagements du parc :

- Plateau supérieur : réorganisation des activités récréatives de plein air, valorisation de la zone de fouilles archéologiques, effacement des aspects routiers sur la partie sommitale entourant le donjon, repositionnement des activités commerciales, abattages et plantations d'arbres, déplacements des kiosques commerciaux, réalisation d'un aménagement entièrement accessible aux personnes à mobilité réduite.
 - Coteaux : réfection des cheminements et de calades, restauration des fabriques de jardin, remplacement du mobilier, installation d'une signalétique directionnelle et patrimoniale.
 - Balcon au dessus de la Vieille Ville : réfection des sols, plantations d'arbres.
 - Dépose et pose de nouveaux équipements pour l'éclairage décoratif et fonctionnel, avec une réduction de 60 à 70% de l'impact d'éclairage sur le patrimoine arboré.
- Plan de gestion de la végétation et des usages :
- Plan de gestion de la végétation sur 15 ans, avec préconisation de plantations et méthodologie pour les abattages.
 - Programme de lutte contre l'érosion des sols.
 - Observatoire des vues et des panoramas.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

Les travaux de réalisation du projet d'aménagement généreront la réalisation temporaire de zones de stockage, sur des espaces actuellement recouvert d'enrobé. La partie supérieure du site sera fermée en partie, selon l'évolution du chantier.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

L'aménagement permet la suppression de stationnements sauvages en limitant les accès et en rendant piétons le site. La voie d'accès de type routier, positionnée sur le plateau supérieur, est déposée.

Le développement d'un axe central sur le plateau supérieur viens minéraliser une zone actuellement en stabilisée, utilisée dans le cadre des pratiques sportives scolaires. Au total, l'aménagement permet de perméabiliser une surface de 4000m² sur le plateau supérieur. Les réseaux ne sont que peu impactés. Le réseau des eaux pluviales est en bon état et les pentes du projet permettent une absorption des flux courants dans les bassins versants existant. En cas de fort épisode orageux, le débordement sur les cheminements et les axes de circulation sera évacué vers les entrées du parc, en utilisant la rigole qui parcourt presque intégralement le site.

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Autorisation spéciale de travaux par l'article L 341-10 du code de l'environnement, au titre du site classé.

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Permis d'aménager

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
1300 m2 de création de jeux d'enfants en bois, 150 bancs et chaises permettant la détente, 2 kiosques commerciaux + 1 édicule toilettes remis en état + 1 local poubelle de 20 m2 + 1 kiosque de 52m2 d'interprétation, 1 surélévation de l'ascenseur permettant une accessible PMR de 80% du plateau supérieur, 31 arbres majeurs plantés, renouvelant la strate arborée 350 ml de promenade reconstitués comme au 19ème siècle en belvédères sur la mer et la ville, 5000 m2 de route supprimés au profit du piéton,	

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation

3 montée Montfort
06300 NICE

Coordonnées géographiques¹

Long. 43°41'42.8"N

Lat. 7°16'47.9"E

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Point d'arrivée :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Communes traversées :

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?

Oui Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

Réalisation de kiosques / démolition des anciens kiosques, Suppression de voirie, Modification de l'aire de jeux, Abattages et plantations d'arbres, Création d'allées piétonnes, Rehausse de l'ascenseur, Création de passerelle, Modification de l'éclairage décoratif, Création d'un éclairage fonctionnel, Modification du profil du bassin, Installation de fascines dans les talus.

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Parc urbain public, au sein duquel sont présents des cimetières, une école pour déficients visuels, un hôpital de jour pour enfants, des clos boulistes, des concessions commerciales, une aire de jeux, des espaces archéologiques

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

Le Plan Local d'Urbanisme a été approuvé par le conseil communautaire le 23 décembre 2010
Secteur NJ (Naturel, jardins ou sport), inconstructible (sauf exceptions pour les kiosques, buvettes ...)
Espace Boisé Classé pour environ 50%
Espaces verts identifiés pour 30%
Présence d'arbres remarquables

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Ville de Nice
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La délibération approuvant définitivement le plan a été votée par le conseil communautaire le 28 mai 2010

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Plan de prévention des risques d'inondations et Plan de prévention des risques d'éboulements. Un PPRIF (incendie de forêts) a été prescrit sur la commune le 16 décembre 2003.
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Site naturel classé du Parc du Château depuis le 25 décembre 1935
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	1,5 km à vol d'oiseau
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Ensemble des monuments du Vieux-Nice

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	5 500m3 de remblais
Milieu naturel	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le réseau d'éclairage en place est déposé et l'installation d'un nouvel aménagement d'éclairage nocturne décoratif est prévu. Réduction du nombre de points lumineux. Suppression de l'éclairage des masses végétales. Pose d'un éclairage fonctionnel de sécurité pour l'évacuation du site durant les horaires d'ouverture.
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Pollutions	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

Concomitance avec le chantier du tramway situé sur la rue Ségurane.
en phase exploitation, présence d'une station au niveau de l'accès Eberlé : devenant un accès uniquement piéton dans le projet.

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet d'aménagement du Parc de la Colline du Château se développe sur un site anthropisé de longue date, au sein duquel il est difficile d'identifier des espaces naturels "vrais".

Les différents inventaires conduits sur le site permettent une lecture des enjeux écologiques et donc de statuer surtout sur les bonnes conduites à tenir pour améliorer le site et limiter les déséquilibres en place.

En conclusion, Les travaux projetés et l'exploitation future du parc du Château ne portent pas atteinte à des habitats naturels. En effet, ceux-ci vont se tenir sur des espaces déjà fortement remaniés en termes d'agencement au cours de l'histoire du site et pauvres en termes de biodiversité.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

	Objet	
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ;	
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	X
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	X
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	X
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	X

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

	Objet
	Annexe 1 : Dossier de présentation du projet. Annexe 2 : Inventaires biodiversités menés sur le parc du Château. Annexe 3 : Charte Chantier vert qui sera appliquée au chantier d'aménagement du parc.

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

NCE

le.

29 OCT. 2015

Signature

